

Sénatoriales 2023 : après le scrutin, le Sénat renouvelle ses instances

Publié le 5 octobre 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Après les élections du 24 septembre 2023, le Sénat a voté pour élire son président et renouvelle progressivement ses instances (groupes politiques, bureau, commissions...).

Le mandat des sénateurs élus lors des élections sénatoriales du 24 septembre 2023 a débuté le 2 octobre 2023 : les différentes instances du Sénat sont alors progressivement renouvelées.

Présidence et groupes politiques

Lors de la première séance publique du 2 octobre, le Sénat a procédé à l'élection de son président.

À l'issue du scrutin, Gérard Larcher a été élu avec 218 voix, sur 320 suffrages exprimés. Gérard Larcher est membre du groupe Les Républicains. C'est son quatrième mandat de président du Sénat depuis 2014.

Le 3 octobre, les sénateurs se sont répartis en groupes politiques. **Un sénateur peut être membre d'un groupe** (qui doit comprendre au minimum dix membres), lui être apparenté ou lui être simplement rattaché administrativement. Les sénateurs qui ne souhaitent pas s'inscrire à un groupe forment la "*réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe.*"

Groupes politiques du Sénat au 3 octobre 2023

| Nom du groupe | Nombre total de membres | Présidé par |
|---------------------------------------|-------------------------|------------------|
| Les Républicains | 133 | Bruno Retailleau |
| Socialiste, écologiste et républicain | 64 | Patrick Kanner |

| Nom du groupe | Nombre total de membres | Présidé par |
|---|-------------------------|-------------------|
| Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants | 22 | Patrick Patriat |
| Communiste républicain citoyen et écologiste - Kanaky | 18 | Cécile Cukierman |
| Rassemblement démocratique et social européen | 16 | Maryse Carrère |
| Les Indépendants - République et territoires | 18 | Claude Malhuret |
| Écologiste - Solidarité et territoires | 17 | Guillaume Gontard |

Instances du Sénat

Le 4 octobre, les présidents de groupe se sont réunis pour établir les listes des candidats aux **fonctions de vice-président, questeur et secrétaire**. Par la suite, en séance publique :

- les vice-présidents, questeurs et secrétaires du Sénat sont désignés ;
- puis la constitution du Bureau et du Conseil de questure est proclamée.

Marie-Arlette Carlotti a été élue à la questure. C'est la première fois qu'une femme occupe la fonction de questeur.

Le 5 octobre, ont été constitués les bureaux des commissions permanentes et des commissions spéciales (commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne et commission spéciale sur le projet de loi visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique).

Le renouvellement des délégations aura lieu le 18 octobre et celui de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) aura lieu le 26 octobre.

Définitions de glossaire